Au nom de l'égalité, il est devenu interdit de distinguer ce qui mérite de l'être



PHILIPPE BÉNÉTON

Égalité, que d'absurdités on commet en ton nom, argumente l'agrégé de science politique, professeur émérite à la faculté de droit et de science politique de Rennes*.

Penser l'égalité, c'est introduire des distinctions. Pourtant, nos militants progressistes ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ignorent ou écrasent ces distinctions pour intimider l'adversaire. L'argument du « sens de l'histoire » sert toujours mais n'a plus la force d'antan. Aujourd'hui, la manœuvre la plus courante consiste à déployer l'étendard de l'égalité de droit, ou de l'égalité des droits, en vue de dénoncer ce qui est devenu le péché irrémissible, le péché capital par excellence, la discrimination.

Pour voir clair, il faut d'abord appliquer cette règle d'or : l'égalité de droit ne vaut jamais que toutes choses égales par ailleurs *(en excluant les conséquences de tout autre facteur, NDLR)*. Les nourrissons ne votent pas, faut-il y voir une discrimination ? Le congé de grossesse est réservé aux femmes, est-ce une atteinte à l'égalité juridique ? Le droit à la retraite est soumis à des conditions d'âge, faut-il les abolir ?

Autrement dit, des distinctions de fait – ici des distinctions naturelles – justifient des distinctions de droit. Mais notre temps regimbe à le reconnaître. L'un de ses axiomes favoris est celui-ci : les différences ne font pas de différence, en particulier ces différences dites naturelles dont les conservateurs prennent prétexte pour masquer leurs mauvais desseins. Il suit que ce qui appartenait au domaine de la nature doit désormais tomber dans la corbeille de la volonté. Les réformes ont suivi ou sont en cours qui bouleversent des règles immémoriales de la vie des hommes.

Le « mariage pour tous », si mal nommé, a été ainsi présenté comme l'extension du mariage aux couples de même sexe et, ce faisant, comme un progrès de l'égalité. La réalité est différente : le mariage n'a pas été étendu, il a été transformé, redéfini, réduit au niveau du Pacs, en vue d'inclure des couples de même sexe qui représentent 3 % des mariages aujourd'hui. La différence radicale – la procréation – passe à la trappe. Le projet concernant la PMA est du même acabit. Il suppose que père et mère sont interchangeables sans dommages pour les enfants. Les différences ne font pas de différence. Le « désir d'enfant » s'impose, le bien de l'enfant passe au second plan.

> En France, les filles réussissent mieux que les garçons au collège et au lycée. Est-ce l'effet d'une discrimination dont seraient victimes les garçons ?

Deuxième règle d'or perdue de vue dans la France d'aujourd'hui, l'égalité de droit ne se confond pas avec l'égalité de résultats. Les candidats à un concours sont juridiquement égaux, les résultats distinguent reçus et collés. Pourtant le principe de la parité entre hommes et femmes, devenue règle officielle, s'appuie sur une telle confusion entre les deux égalités. Il est désormais affirmé que les deux sexes doivent se répartir également les postes et les places. Toute inégalité de représentation ne peut être que l'effet d'une discrimination, soutient-on. Or cette idée est extravagante et dangereuse.

Si ce principe devenu sacro-saint de la parité était juste, il devrait en effet s'appliquer à toutes les activités. Les prisons françaises, comme toutes les prisons du monde, ne renferment que des hommes ou presque (97 % en France). Sont-ils victimes du sexisme ? En France, les filles réussissent mieux que les garçons au collège et au lycée. Est-ce l'effet d'une discrimination dont seraient victimes les garçons ?

Dans un souci de cohérence, en outre, le principe de la parité devrait également s'étendre à bien d'autres catégories tout aussi pertinentes : les jeunes et les moins jeunes, les forts et les moins forts, les Bretons et les Corses, les Noirs et les Blancs ne sont pas identiquement (on entend par là proportionnellement) représentés dans toutes les professions. Qu'attend donc le gouvernement pour généraliser les quotas ?

Allons plus loin. Si le principe de l'indifférenciation qui sous-tend la parité était juste, les souhaits professionnels des femmes seraient identiques à ceux des hommes. Or, dût-on irriter certains, il est manifeste que leurs souhaits professionnels diffèrent toujours. Les carrières aujourd'hui sont libres et pourtant les étudiantes se dirigent massivement vers les professions médicales, juridiques, enseignantes. Il y a de bonnes raisons pour cela : ces métiers impliquent des relations humaines, ils peuvent laisser du temps disponible pour la vie de famille. Il est une vieille règle qui ne peut que faire enrager les féministes mais qui, à titre de tendance, n'en reste pas moins vraie : le mariage et les enfants incitent les hommes à travailler plus professionnellement et les femmes à s'investir moins dans leur vie professionnelle. Et rien ne permet d'affirmer, comme on l'entend aujourd'hui, que cette différence tient à des facteurs culturels archaïques et regrettables que l'État doit déraciner.

Pour tout arranger, la recherche de la parité s'est traduite par des règles et des pratiques qui limitent le rôle du mérite individuel au profit de l'appartenance de groupe. La justice sociale n'y gagne pas, et pas davantage le commerce des sexes. Considérons une femme promue à un haut poste. Ses concurrents masculins sont tentés de penser : elle doit sa promotion non à ses talents mais à son sexe. Si le fait est vrai, le sentiment d'injustice est justifié. S'il est faux, c'est la nouvelle promue qui est victime d'une injustice parce que soupçonnée à tort d'une préférence indue. On a observé aux États-Unis que les procédures de discrimination positive contribuaient à un ressentiment entre collègues. Faut-il répéter les mêmes erreurs en France ?

En définitive, le fait central est celui-ci : les hommes et les femmes sont à la fois semblables et différents. Ils sont d'abord semblables en tant qu'êtres humains, et différents en tant qu'êtres sexués, ceci étant entendu que tout être est singulier. Il suit que la femme, sous réserve des différences inscrites dans la biologie, n'est pas prisonnière de son sexe et donc que la liberté des carrières doit être la règle. Mais il suit aussi que les différences collectives existent et qu'il ne faut pas s'attendre à ce que cette liberté débouche sur une égalité de résultats, entendue comme une similitude totale. Serait-il impossible pour nos progressistes de penser deux idées « en même temps » ? Qu'il soit permis d'ajouter que la différence entre les sexes contribue pour une large part à ce que ce monde peut avoir d'agrément. Un monde où la femme serait un homme comme un autre serait triste à mourir.

** Dernier ouvrage paru : « Essai sur l'art d'écrire de Machiavel » (Le Cerf, 2018, 400 p., 24 €)*

Nathalie Heinich : « Choisir son identité à la carte est un fantasme d'enfant-roi »



DESSINS CLAIREFOND

ENTRETIEN

La sociologue, qui publie « Ce que n'est pas l'identité » (Gallimard)*, analyse les paradoxes d'un concept aussi controversé qu'omniprésent dans le débat public.

PROPOS RECUEILLIS PAR
EUGÉNIE BASTIÉ @EugenieBastie

LE FIGARO. – L'identité est-elle devenue une valeur ?

Nathalie HEINICH. – Comme les valeurs, l'identité n'est pas une réalité objective mais une représentation collective plus ou moins partagée. Il faut éviter deux pièges : considérer que l'identité est un fait intangible – or il est évident qu'elle évolue –, ou bien affirmer, comme le fait une certaine gauche, qu'elle n'est qu'une illusion, une idéologie qu'il faudrait déconstruire. Or l'identité n'est ni un fait ni une illusion, mais une représentation mentale. Et une représentation, même si elle n'a pas la même réalité qu'un fait matériel, est un fait social très fort, qui a des effets, et qui mérite donc d'être étudiée aussi sérieusement qu'un fait objectif. Ce n'est pas parce qu'une identité est relative, temporelle et narrative qu'elle n'a pas d'existence.

D'où vient cette idée que le « construit » serait synonyme d'inauthentique ?

Cela vient d'une conception naïve selon laquelle n'existeraient que des réalités matérielles, d'un côté, ou bien, de l'autre, des discours, des illusions sans consistance. Or c'est passer à côté d'une dimension fondamentale de la vie humaine : nous vivons en société avec des représentations, des routines, des coutumes, au moins aussi importantes que les réalités objectives et matérielles. C'est là la grande impasse du constructivisme critique qui sévit aujourd'hui dans les sciences sociales : l'idée que ce qui serait socialement construit serait inopérant, sans valeur et donc arbitraire. Ce qui sous-entend que seule la nature serait nécessaire, et que tout le reste serait contingent. Cette conception naïvement naturaliste, infra-sociologique, a envahi les campus, où l'on confond trop la recherche avec le militantisme.

Cette conception a pour corollaire l'idée que seules les identités choisies seraient bonnes…

Si tout est construit, tout est arbitraire, et si tout est arbitraire, je peux « choisir » mon identité à la carte, faire ce que je veux, changer de sexe, changer de nom… C'est un fantasme de toute-puissance typique de la génération de l'enfant-roi, qui se voudrait sans obligations ni appartenances, et qui méconnaît le poids mais aussi la richesse de ce sur quoi nous n'avons pas de prise. Or une identité est arrimée à des éléments objectifs : le nom, le visage, la signature, le corps pour l'individu ; la langue, l'histoire, le patrimoine, les coutumes, les institutions pour le collectif.

> Se définir de façon cohérente et stable est un besoin psychique chez les individus, et cela obéit à des contraintes précises

L'identité en tant que représentation collective est-elle un besoin de la vie en société ?

À condition de ne pas la réduire à l'illusion essentialiste ni à l'illusion déconstructiviste, deux faces de la même erreur, il faut prendre au sérieux ce besoin d'identité : nous avons besoin de nous définir par rapport à des collectifs existants (famille, région, nation, voire humanité). Nous sommes également définis par autrui comme appartenant à des collectifs, c'est ce qui nous donne une consistance en société. Se définir de façon cohérente et stable est un besoin psychique chez les individus, et cela obéit à des contraintes précises.

L'identité sexuelle aussi est aujourd'hui devenue omniprésente, notamment dans un certain féminisme. Comment l'expliquer ?

C'est le paradoxe du féminisme différentialiste, qui entend à la fois interpréter l'existence tout entière à la lumière de la différence des sexes (le gender) et en même temps disqualifier la représentation culturelle de cette différence, en la réduisant à l'expression d'une discrimination. C'est ainsi qu'au nom de la lutte – légitime – contre les discriminations on entreprend de nier les différences. Mais ce n'est pas au nom de la différence des sexes qu'il existe des discriminations sexistes : c'est au nom de leur supposée inégalité ! Cette confusion récurrente entre différence et inégalité, distinction et discrimination, n'est rien d'autre qu'une naïve erreur de raisonnement. Je soutiens, à l'opposé, avec le féminisme universaliste, que l'égalité des sexes doit être défendue en visant l'indifférenciation dans le public et la différence dans le privé. Aujourd'hui, c'est l'inverse : on prône l'affirmation de la féminité dans l'espace public et civique (parité, voire quotas, écriture inclusive…) en même temps que son effacement dans le domaine corporel et intime (pas de jouets « genrés » pour les enfants, suppression des marquages « hommes » et « femmes » dans les toilettes…).

L'identité ne semble devenir un sujet que lorsqu'elle est menacée ou en crise. Pourquoi ?

On ne parle que de ce qui ne va pas de soi. Les gens qui n'ont pas de problème d'identité ignorent de quoi il s'agit. J'ai analysé différentes crises d'identité : celle du mariage dans l'identité féminine, celle du retournement du stigmate dans l'identité homosexuelle, ou encore celle de l'identité juive. Celle-ci est particulièrement complexe : est-elle arrimée à un collectif religieux, culturel, ethnique ? Moi qui suis à moitié juive, je me sens juive avec les non-Juifs et non juive avec les Juifs. Voilà qui nous ramène à la dimension profondément contextuelle de l'identité.

Une identité qu'on pensait avoir fait disparaître est revenue dans le débat : celle de la race…

La situation est devenue schizophrénique : les mêmes qui réclament la suppression du mot « race » de la Constitution, confondant le mot et la chose, vont affirmer leur identité raciale en se déclarant « racisés ». Le mot race est surutilisé aux États-Unis, y compris dans les combats antiracistes, mais l'importation directe du modèle communautariste américain dans notre société républicaine ne me semble pas un progrès !

Le modèle républicain français est-il devenu une exception ?

J'aimerais que ce modèle d'universalisme républicain ne se limite pas à la France ! Beaucoup d'étrangers rêvent d'avoir la liberté de ne pas être assignés à résidence identitaire. J'espère que cette tradition républicaine française va perdurer, malgré l'envahissement de conceptions communautaristes et essentialistes, qui considèrent que les individus n'existent que par des collectifs d'appartenance particuliers. Personnellement, je pense que se définir par rapport à une communauté large (nationale) est une forme de progrès par rapport à l'appartenance au clan ou à la tribu. Plus la communauté est large, plus le citoyen est libre de jouer avec ses appartenances. C'est pourquoi la conception républicaine, et notamment son exigence de neutralité religieuse dans le contexte civique, me paraît un progrès par rapport aux traditions domestiques, plus restreintes.

** « Ce que n'est pas l'identité », Nathalie Heinich, Gallimard, 144 p., 14 €.*